

AVIS DE PUBLICITÉ SUITE À UNE MANIFESTATION D'INTERET SPONTANÉE POUR L'UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC EN VUE D'Y ORGANISER DES PROMENADES EN CALECHE A L'OCCASION DU MARCHE DE NOEL DE WISSEMBOURG

Objet :

La Ville de Wissembourg a été sollicitée pour l'occupation/utilisation du domaine public, en vue d'y organiser des promenades en calèche (tractée par des chevaux) à l'occasion du marché de Noël organisé par la Ville de Wissembourg.

Le présent avis de publicité a pour objet de porter à la connaissance du public cette manifestation d'intérêt spontanée et de permettre à tout tiers, susceptible d'être intéressé par l'utilisation du domaine public, de se manifester en vue de la réalisation d'un projet similaire.

Description et situation du bien et de l'utilisation projetée :

Le départ de la promenade en calèche se fera Place de la République à Wissembourg. Le circuit parcouru n'est pas définitivement arrêté et peut faire l'objet de propositions par le candidat. En tout état de cause, ce circuit sera arrêté par la Ville.

Projet attendu :

La Ville de Wissembourg attend de l'occupant du domaine public qu'il contribue à l'attractivité du marché de Noël, en proposant une balade en calèche susceptible de compléter l'offre d'animations proposées dans le cadre du marché de Noël.

Modalités d'occupation :

L'occupation du domaine public donnera lieu à l'édiction d'un arrêté d'occupation du domaine public. La redevance d'occupation du domaine public est fixée à 150 euros (part fixe)+ 2.5% du chiffre d'affaires TTC réalisé (part variable).

Visite du site :

Une visite collective peut être organisée sur demande des candidats intéressés.
L'adresse email à contacter dans ce cas : juridique@wissembourg.fr

Modalités d'envoi de la manifestation d'intérêt concurrente et renseignements complémentaires :

La manifestation d'intérêt concurrente devra être adressée au plus tard le mercredi 15 octobre à 16 h (tout intérêt manifesté postérieurement à cette date ne sera pas pris en compte) :

Soit par courrier recommandé avec avis de réception, ou par dépôt contre récépissé aux coordonnées suivantes :

VILLE DE WISSEMBOURG
SERVICE JURIDIQUE
11 Place de la République
67160 WISSEMBOURG

Soit par courriel à l'adresse suivante : juridique@wissembourg.fr

Les demandes devront être accompagnées d'une note présentant le candidat et son projet, accompagné notamment des documents suivants :

les statuts du candidat, un extrait K-bis de moins de 6 mois, et toute autre pièce que le demandeur jugera utile.

En cas de besoin d'informations complémentaires, les demandes peuvent être adressées au service juridique : juridique@wissembourg.fr

Si aucun intérêt concurrent ne se manifeste avant la date limite de réception mentionnée ci-dessus, la Ville de Wissembourg pourra consentir à l'opérateur ayant manifesté son intérêt spontanément l'occupation du domaine public.

Critères de sélection :

La Ville de Wissembourg choisira librement l'un des candidats sur la base des critères suivants :

- Le tarif pratiqué (souhait, par la Ville, que le tarif pratiqué soit accessible à toutes les bourses)
- La capacité à occuper le domaine public sans préjudicier aux autres activités qui s'y déroulent à l'occasion du marché de Noël
- La qualité de l'offre proposée (respect du bien-être animal, circuit proposé, ...)